



**C.A. du 20.10.2011
20 h 30
Maison des sports Rennes**

Présent C.A.:

S. ESTIER, N. ESTIER, S. RITZENTHALER, G.BERGOT, E. SARRAZIN, D. ROBINETTE, C. LEFEUVRE, J. BRECHAIRE, M FOUBERT.

Excusé :

J.F.TULLET, S. ZERROUKI, D RONDEAU, C. ALISON, S. CHAILLOT, T. MEUNIER, H. BERNERO, S. LAOUE, A. DUBOS, G. VAILLANT, E. FEIGE

Clubs représenté :

Municipaux, ACLG, APL, citroen, BSS, Bulles'O, CSCE, garnison, P. Bert, CESA, CELAR, CASAR, CLAR, CSD, Vitré, Combours, SIRMER, GASPARD, HALIOTIS, ZOMARD, Nautilus Dive Center, OPD, RSSM, SMPE, Fougères.

- **PV**

- **Pv du 16.06.11 :**

- Tout le monde l'a reçu par Internet
- Approuvé
- Gaby ou Servan le mettront en ligne sur le site du codep pour info ils sont consultables par tous
- Jean François nous fait part de sa démission et Catherine Lefevre se propose comme remplaçante au poste de trésorière
- Vote contre **0** abstentions **0** je vous remercie pour la confiance que vous accordez à Catherine.

- **Les dernières informations nationales**

- Refonte des appellations des cadres commissions sportives **EF** devient **MEF**
- Lors de la dernière AG Nationale, durant la réunion dédiée aux OD, plusieurs départements ont demandé la fourniture pour les O.D. de médailles sportives or, argent et bronze destinées aux championnats et compétitions régionales ou départementales. Ces dernières (médailles et rubans tricolores) ont été réalisées sur le modèle de gravure de celles des championnats nationaux, mais avec une taille plus petite pour se différencier. Un stock se trouve maintenant à la fédération en fournitures fédérales de la boutique. Prix unitaire fixé par le Trésorier Général à 3,50 €.

- **Les dernières informations régionales**

- Création d'une ligne vêtement lors du tour de table je demanderai à chaque club et à chaque commission s'il en a le besoin et si oui de quel type

- **Les dernières informations départementales**

- Loyer maison des sports, le conseil général se trouve contraint par la cour des comptes de mettre à jour le prix de la location du bureau on passe donc de 36 € à 90€ plus 20 € de charge par mètres carré. Le surcoût se verra compensé par une subvention via une convention.
- CNDP pour le codep 1700 € pour le projet CTD 800 € pour le projet TSC et 600 € pour l'aide aux petits clubs projet tournant autour des jeunes
- Pas de nouvelles pour les demandes clubs, ceux-ci ont été avisés en direct par la DDCSPP
- Lors du dernier CA j'annonçai que France 2 suite à l'émission Télé Matin viendrait prendre des images à Rennes cela c'est fait et elles sont passées à « Comment ça va bien ? » présenté par Stéphane Bern, mardi dernier
- http://programmes.france2.fr/comment-ca-va-bien/?page=article&id_article=5975
- NIV, le recrutement de la secrétaire comptable a été fait elle commence le début novembre si tout va bien
- A Redon le festival de pleine nature a eu lieu. je tiens à remercier le SMPE pour la mise à disposition du matériel enfant et pour son accueil.

- **Ouest Plongée Développement**

- La fédération m'informe de l'arrivée de OPD dans le département
- Le 56 réclame des explications au cibpl
- Le bruit court que les licences resteront au cibpl
- Confirmation du trésorier du cibpl à Gaby
- Il me semble que cela n'est pas légal, la fédération me confirme que c'est une obligation statutaire pour le CR de reverser la ristourne au codep. Mais le codep peut lui y renoncer en totalité ou en partie pour une raison X ou Y.
- Je finis par appeler Jean Yves Redureau qui m'assure qu'il n'y a rien de fait et qu'il pensait bien me contacter. Il me fournit quelques explications sur l'utilisation de cet argent. (786.49 €)
- Compensé l'achat des mono palmes pour les athlètes de haut niveau (56 et 35) coût pour le codep en 2011 : 168 €
- Reverser cet argent au codep breton et pourquoi pas ceux des pays de Loire ?
- Payer Laurence qui va faire la saisie des licences en ligne qui sont saisies par Erwan
- Le siège social d'OPD va tourner tous les ans sur les départements bretons

- Le trésorier cibpl fait des virements par anticipation donc le 56 va devoir rembourser de plus j'ai vérifié les virements grâce aux chiffres fournis par la fédération hors cela ne tombe pas juste renseignement pris auprès des trésoriers cela est habituel 7091 € de versé pour 7094 €
- Un club coûte aux codep 2 € par licences (emploie niv) soit 556 € pour OPD hors 1 € est supporté par le club, que fait on si OPD a des licences à 0 ? la facturation NIV se base sur le fichier fédéral
- Pour résumer tant qu'OPD était dans le 56 pas de problème. Il faut aussi savoir que le 35 a refusé de participer au dvd et que cela gêne beaucoup Jean Yves
- Le codep renonce à la ristourne des licences OPD sans limite de temps ?
- Vote contre : à l'unanimité des présents
- Le codep renonce à la ristourne des licences OPD pour 2011
- Vote contre : à l'unanimité des présents « **on applique la règle statutaire** »
- **J'espère que la commission régionale Tir n'aura pas à souffrir de notre décision**

• **Tour de table club**

- **Csce**
- N1 complet pas N2 multy activité HS PSM
- **ACLG**
- Maillot de bain N1 complet N2 vont se former en structure gros recrutement jeune « apnée »
- **BSS**
- N1 grosse formation de cadre MF1 6 et 7 initiateur création d'une section « très jeunes » multi activité
- **CASAR**
- Pas de vêtement N1 N2 N3 complet beaucoup d'encadrant en formation présence d'une section apnée difficulté pour mettre en place les activités culturelles
- **CSD**
- Plongé jeune N1 N3 N4 complet pas de N2 (TSC apnée PSM)
- **Nautilus**
- Salon de la plonger stage apnée avec UMBERTO, tarif préférentiel pour les fédéraux du 35

- **RAP**
- Difficulté à remplir les sections et former des cadres
- **APL**
- Bulles'O baisse des N1 limitation du N2 1 MF1 apnée manque
- **Les clubs réclame des informations concernant date la formation PSM**

- **Calendrier Codep**

- AG Vendredi 6 janvier 2012
- invitation aux présidents de club et aux officiels
- Fin 23h 00

Président
Stéphane Estier

Secrétaire
Nelly Estier